



N° 13
Novembre 2009

Clic Info Rhône Auvergne

SNTRS-CGT - Local syndical CNRS - BP : 1335
2 avenue Einstein - 69609 Villeurbanne Cedex
Permanence le lundi de 12h45 à 14 h

[Short-term contracts, postdoc etc.. / Déménagement du CRAL ? /](#)

Tel : 04 72 44 53 93 Mel : sntrs.cgt@dr7.cnrs.fr, <http://sntrs-lyon.alter.eu.org/>
site web du SNTRS-CGT national : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

You are PhD students, postdoctoral research fellows or also have a short-term contract: please fill in

<http://www.precarite-esr.org/questionnaireEnglish.html>)

The following questionnaire should be filled in by any person working in French universities or government research institutions with a short-term contract. [PhD students, postdoctoral research fellows, blue and white collars, staff, whatever their form of payment: temporary work contract, adjunct contracts, fees, benefits, grants, free work, etc.]

ATTENTION: This questionnaire counts 8 pages, it will take about 10 minutes of your time. The final outcome relies on you.

Questionnaires sur les emplois précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche publique

Ce questionnaire a été initialement conçu en français, suite à demandes de collègues une version en langue anglaise a été mise sur le site.

Pour consulter la version originale en français : <http://precarite-esr.org>

Pétition en ligne pour l'amélioration des salaires et des carrières, contre la PES et les autres primes individualisées.

Accédez à la pétition en ligne : <http://www.petition-pes.fr/?petition=2> :

Cette initiative intervient alors que **notre pouvoir d'achat connaît une baisse régulière depuis de nombreuses années avec une diminution de la moyenne des salaires en 2009. Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche les qualifications ne sont pas reconnues**, avec des inégalités injustifiées entre corps de même niveau de qualification.

Nous ne pouvons pas admettre que cette situation dure, c'est pourquoi nous exigeons l'ouverture de négociations sur ces questions.

Le texte de la Pétition intersyndicale :

Les soussignés demandent au gouvernement que les salaires et les carrières de tous les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, titulaires et non titulaires, soient revalorisés. Cette demande converge avec notre exigence de création massive de postes de titulaires afin de résorber la précarité et rendre nos métiers plus attractifs.

La revalorisation doit s'appuyer sur les principes suivants :

-- *Le retrait du décret sur la PES et l'abandon de l'individualisation des primes.*

-- *Une refonte des grilles de salaires avec une réelle reconnaissance des qualifications. Cette refonte doit intégrer une sérieuse amélioration des débuts de carrières, inclure l'intégration des primes et aboutir à des grilles comparables à qualifications égales.*

-- *Un plus grand nombre de possibilités de promotions.*

Des opérations immobilières pour « meilleure lisibilité » de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (vue de Shanghai !)

Extraits du projet Lyon Cité Campus

« Le projet vise le remembrement du site autour de cinq quartiers scientifiques inter-établissements, construits à partir d'entités dispersées sur le site même, voire au-delà (exemple : venue sur le quartier Physique et Nanotechnologies du CRAL, "Centre de Recherche Astronomique de Lyon" hébergé actuellement par l'Observatoire de Lyon à Saint-Genis-Laval). »

Déménager le CRAL « Centre de Recherche Astronomique de Lyon », une opération discutable

Ainsi on envisagerait de déménager le CRAL de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, sur le campus de la Doua. A noter que l'Observatoire est une composante de l'UMR 5574 dont l'autre composante resterait localisée à l'ENS sciences.

Alors que le « Campus MERIEUX » va jusqu'à Oullins (limitrophe de Saint-Genis-Laval) on peut se demander l'utilité d'un tel transfert. D'autant que des investissements très récents ont été effectués et que le foncier existant sur le site de l'observatoire permettrait plus facilement de prévoir une extension bien moins coûteuse. De plus, le maintien de l'activité de recherche sur le site a le soutien de la Mairie de Saint-Genis-Laval qui a financièrement participé aux derniers investissements (même si le site est sur la liste du Patrimoine Historique !).

Ce site est actuellement un des seuls de Lyon-Campus à assurer un lien fort entre la recherche fondamentale et la population (soirées portes ouvertes, conférences etc.). Est-ce que le fait de vouloir entasser « des tours d'ivoire » de scientifiques à la Doua n'est pas un préalable à des opérations immobilières sur le site de St-Genis-Laval ? ou bien une pure bêtise de technocrate parisien ?

Télécharger les diapos officielles de présentation de « Lyon cité campus »

<http://www.universite-lyon.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1227880338330&LANGUE=0>

Les conséquences de la LRU sur les restructurations du CNRS

Nous avons quelques échos des collègues CNRS de certaines délégations, mais encore peu de faits concrets sur Lyon, certaines « rumeurs » s'appuyant sur des tendances lourdes :

Les conséquences de la loi LRU avec le passage en force aux responsabilités et compétences élargies - RCE), avec la perspective de la gestion unique des UMR par les universités.

A Montpellier, la décision de mettre en place de façon unilatérale des « antennes budgétaires ». Un groupe de gestionnaires travaillerait pour le compte d'un groupement de laboratoires. Cette « mutualisation » des postes de gestion au sein de ce groupement va nécessairement impliquer une redistribution des tâches. La mise en place de SIFAC n'est pas une simple opération technique pour améliorer la gestion financière ou pour moderniser la gestion des personnels. SIFAC est le corollaire technique pour le passage aux RCE dans une logique libérale de compétitivité des Universités. Ces « antennes budgétaires » préparent la mise en place de la gestion unique par l'université des UMR, avant même la promulgation du nouveau décret organique du CNRS. Les gestionnaires agents des EPST devraient alors demander leur détachement. Les services Partenariat et Valorisation et de Gestion Financière des Délégations seraient aussi particulièrement concernés.

En Midi-Pyrénées, un audit est en cours pour faire une « base de données des compétences ». Une personne en CDD a été recrutée à la rentrée pour cette tâche. Le but est de rapprocher ensuite ces compétences de l'Université, afin de pouvoir trier à terme ce qui peut être conservé à la DR de ce qui être externalisé sur l'université. Nous n'en sommes qu'au début du processus, mais lorsque cela va aboutir, la DR ne devrait pas s'en sortir sans mal au niveau postes, si au niveau direction on indique que ces actions sont lancées pour garder le maximum de compétences au niveau CNRS....

Des plates-formes techniques pour des économies d'ITA-ITRF : dans le même esprit des projets de services communs, de plateaux techniques se précisent, dans le cadre du prochain contrat quadriennal. Les prochains départs à la retraite semblent devoir favoriser ces transferts des postes d'ingénieurs et techniciens jusque là affectés à des unités de recherches

LRU : Responsabilité et Compétences Elargies

Depuis des années le CLAS du CNRS organisait un après-midi de spectacle pour les enfants des personnels CNRS, salle Astrée à Lyon I. Cette année, l'UCBL demande des frais de location (750 €) pour la salle Astrée. **Vous avez dit « Rentabilité et Compétences Elargies » ?**

La Direction du CNRS remet en cause ses engagements pour le CAES

Les organisations syndicales du CNRS avaient demandé en début d'année à rencontrer le Directeur général sur l'action sociale au CNRS et notamment le devenir de la convention qui arrive à son terme entre le CAES et le CNRS.

Finalement, elles ont été reçues le jeudi 22 octobre 2009 par la Directrice des Ressources Humaines (DRH) qui n'avait aucun mandat de négociation.

- 1) Les organisations syndicales ont constaté l'aveu d'impuissance de la DRH du CNRS à répondre aux besoins des agents du CNRS dans une période de crise qui accentue les inégalités.
- 2) En ce qui concerne le **renouvellement de la convention entre le CNRS et le CAES**, qui expire le 31/12/2009, **la Direction du CNRS a décidé de remettre en cause :**
 - **L'indépendance des choix de politique sociale de l'association loi de 1901. Elle estime que le budget du CAES devrait être fléchi selon les priorités sociales de la Direction du CNRS**
 - **Le taux indicateur de 1% de la masse salariale à attribuer au CAES. Elle conteste même le principe d'une référence à la masse salariale.**

Les organisations syndicales dénoncent :

- La remise en cause fondamentale de l'action sociale du CAES du CNRS menée depuis plus de 52 ans au bénéfice et à la satisfaction des agents du CNRS et de leurs familles.
- L'abandon de la référence au 1% de la masse salariale afin d'y substituer pour le calcul de la subvention une aide par agent dont le niveau serait discuté chaque année à partir des moyens disponibles et de la docilité du CAES. L'individualisation de la base de calcul du budget est à l'opposé de la nature collective de l'action du CAES.

Nous considérons qu'avant de lancer ces orientations, il aurait été plus judicieux de proposer un projet et des financements compensateurs à mettre en place sur un plan quadriennal.

Les organisations syndicales décident d'alerter les personnels du CNRS sur la situation de crise créée par les orientations de la Direction du CNRS.

Elles exigent le respect des engagements régulièrement renouvelés pris par la direction du CNRS depuis 1993. Le CAES doit rester indépendant et avoir les moyens financiers nécessaires au développement d'une action sociale collective et solidaire.

Calendrier des CAP ITA CNRS nationales d'avancement :

IR : 12 et 13 novembre

IE : 26 et 27 novembre

AI : 3 et 4 décembre

T : 8 et 9 décembre (avancement + sélection professionnelle)

AJT : 15 décembre

IR : 11 décembre (sélection professionnelle)

Nous reviendrons sur les conditions d'étude des dossiers, le déroulement des CAP... et les résultats !

Le 49ème congrès confédéral de la CGT se réunit à Nantes du 7 au 11 décembre 2009. La CGT, sa force c'est vous !.

[Le site du 49ème congrès de la CGT](#)

Une équipe de journalistes a interviewé 38 jeunes, tous non syndiqués, et leur a posé les questions suivantes

- ▶ [Pour vous, s'engager ?](#)
- ▶ [Pour vous, les syndicats ?](#)
- ▶ [Pour vous, la CGT ?](#)
- ▶ [Ce qui vous plaît dans les syndicats ?](#)
- ▶ [Ce qui vous déplaît dans les syndicats ?](#)
- ▶ [Ce qui vous donnerait envie de rejoindre un syndicat ?](#)
- ▶ [Quel est le sujet que la CGT doit absolument aborder ?](#)

(cliquer pour visionner les clips)